

Réf: Dossier 192257

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICOAST »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SOLEIL 3, NON LOIN DU CARREFOUR FRED ET POPE., Lot
106, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 23/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICOAST »

Objet : INVESTISSEMENT EN IMMOBILIER ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (INSTARHR), INVESTISSEMENT DANS D'AUTRES ENTREPRISES OU DANS PROJETS POTENTIELS EN CI. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL: LA SOCIETE PEUT RECOURIR EN TOUS LIEUX A TOUS ACTES OU OPERATIONS DE QUELQUE NATUR ET IMPORTANCE QU'ELLES SOIENT , DES LORS QU'ILS PEUVENT CONCOURIR OU FACILITER LA REALISATION DES ACTIVITES VISEES AUX ALINEAS QUI PRECEDENT OU QU'ILS PERMETTENT DE SAUVEGARDER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT , LES INTERETS COMMERCIAUX OU FINANCIERS DE LA SOCIETE OU DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES ELLE EST EN RELATION D'AFFAIRES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SOLEIL 3, NON LOIN DU CARREFOUR FRED ET POPE., Lot
106, Ilot 3

Dirigeant(s) M LESAGE MATTHIEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01455 du 02/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17961/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

